

SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

FAITS SAILLANTS

RÉSULTATS FINANCIERS 2023-2024

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

4 NOVEMBRE 2024 (REVU LE 21 JANVIER 2025)

Faits saillants de l'exercice financier 2023-2024

Budget Revenus Dépenses Excédent Masse salariale

1 477 M\$ 1 482 M\$ 1 463 M\$ 19 M\$ 1 173 M\$

Sommaire des résultats financiers

Pour l'année scolaire 2023-2024, le Centre de services scolaire de Montréal, (ci-après le « Centre de service scolaire ») a réalisé un excédent de 19 M\$ comparativement à un excédent redressé de 300 M\$ en 2022-2023.

En 2022-2023, l'excédent était attribuable en grande partie à l'application au 1er juillet 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » (ci-après OMHS) et de la subvention du gouvernement qui a été comptabilisée en conformité avec la norme sur les paiements de transfert, engendrant un revenu de subvention de 300 M\$.

Résultat net et résultat net ajusté¹

En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau 1, l'excédent net ajusté¹ de l'exercice 2023-2024 a été de 8,4 M\$ comparativement à un excédent net ajusté de 15,1 M\$ pour l'exercice 2022-2023.

Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public

En plus de fournir des mesures du résultat net selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP), nous avons inclus certaines mesures du résultat net non conformes aux NCCSP. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les NCCSP et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures, du même type, présentées par d'autres organismes du secteur public.

Tableau 1			
	Ajustements au résultat net ¹		
		30 juin 2024 \$	30 juin 2023 \$
	Excédent (déficit) de l'exercice	18 553 427	321 770 869
	Revenus de subvention relativement aux OMHS pour les dépenses attribuables avant		
	le 1er juillet 2022		(299 944 408)
	Surplus (déficit) révisé	18 553 427	21 826 461
	Impacts financiers liés à la pandémie de COVID-19		(6 804 776)
	Allocations à recevoir pour les provisions de 2020-2021		(6 772 881)
	Provision relative aux offres salariales des cadres de 2021-2022		(3 288 555)
	Provision offres salariales du gouvernement pour la convention collective de 2023-	(40.450.462)	, , ,
	2028 imputé en juin 2023	(10 150 463)	10 150 463
	Excédent net ajusté ¹	8 402 965	15 110 270

¹ Consulter le tableau 1 « Ajustements au résultat net » et la section « Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Principaux facteurs affectant les résultats

Les principaux facteurs ayant un effet sur les résultats du Centre de services scolaire sont les suivants :

La pénurie de personnel dans la région métropolitaine de Montréal engendre une pression à la hausse sur les salaires dans le secteur privé. Les conditions salariales étant établies à l'échelle provinciale pour les centres de services scolaires, ces derniers doivent composer avec un taux de roulement du personnel plus élevé et investir d'avantage d'efforts et de ressources dans le recrutement du personnel, ce qui a un impact sur les coûts liés à la gestion de la main d'œuvre au sein des établissements d'enseignement et des services administratifs centraux. Dans le contexte actuel, les effectifs réduits dans certaines catégories d'emplois ont entraîné des économies.

La surchauffe du secteur de la construction dans la région métropolitaine de Montréal exerce une pression à la hausse sur les coûts de construction et de rénovation, créant un écart important entre les coûts de projet estimés par le ministère de l'Éducation au moment de leur approbation et les coûts réels des projets au moment de leur réalisation. Les écarts de financement nous sont généralement compensés au cours des exercices financiers futurs, occasionnant un décalage au niveau de la trésorerie.

La variation des clientèles des secteurs jeunes, adultes et de la formation professionnelle a un impact direct sur les revenus de subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, les revenus liés à la taxe scolaire, les revenus liés aux droits de scolarité et frais de scolarisation, ainsi que les dépenses de fonctionnement.

La croissance liée à l'indexation et aux avancements d'échelons des salaires et des avantages sociaux a un impact sur les revenus de subvention du ministère de l'Éducation et sur les charges de fonctionnement.

Le coût de soutien des besoins d'espace, incluant le développement de nouveaux espaces et le maintien d'espaces existants, a un impact direct sur les charges liées aux activités d'investissement et sur les dépenses de fonctionnement.

La hausse des taux d'intérêts a un impact direct sur les frais financiers liés principalement aux emprunts temporaires et aux avances du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (CGTSIM). La hausse des taux d'intérêts a également un impact direct sur la valeur de ses obligations au titre des prestations constituées du régime collectif d'avantages complémentaires à la retraite.

Les centres de services scolaires de l'Île de Montréal effectuent des emprunts temporaires auprès du CGTSIM à titre de marge de crédit pour financer leurs opérations puisque qu'il y a un important décalage entre les sorties de liquidités et les encaissements de subventions du ministère de l'Éducation.

Les avances reçues du CGTSIM portent intérêt au taux moyen mensuel pondéré des emprunts à court terme et autres soldes créditeurs du système de financement à court terme du CGTSIM. Ce taux d'intérêt ne doit pas excéder le taux CDOR majoré de 0,3%. Au 30 juin 2024, le solde des avances du CGTSIM est de 166 M\$ au taux d'intérêt de 5,31 % (181 M \$ au taux de 4,18 % au 30 juin 2023). Chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur le solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 1,6 M\$.

La grève du personnel enseignant et non enseignant a causé des perturbations dans le calendrier scolaire, contraignant les établissements à adapter la planification pédagogique pour atteindre les objectifs malgré la réduction des jours de classe. Certaines évaluations et activités importantes ont ainsi été repoussées ou totalement annulées. Sur le plan financier, ceci a amené à l'ajout de la mesure du plan de rattrapage scolaire (mesure 15026).

Analyse des résultats

Pour l'année scolaire 2023-2024, le Centre de services scolaire a réalisé un excédent de 19 M\$ comparativement à un excédent non redressé de 322 M\$ en 2022-2023 (excédent redressé de 300 M\$ pour 2022-2023).

Revenus

Les revenus ont diminué de 303 M\$, passant de 1 784 M\$ en 2022-2023 à 1 481 M\$ en 2023-2024, une baisse de 17 %.

La diminution des revenus s'explique en grande partie par le redressement de la subvention de 356,9 M\$ constatés en 2022-2023 relativement aux OMHS, résultant de l'ajustement de l'évaluation de l'obligation future relative aux bâtiments. Cette diminution est répartie dans la subvention d'investissement (233,6 M\$) ainsi que dans la subvention d'investissement reportée (123,3 M\$).

Outre la baisse des revenus relativement aux OMHS, la variation des revenus s'explique par l'augmentation de 38,7 M\$ liée à la subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, à la hausse de la taxe scolaire de 9,6 M\$, à la hausse de 6,7 M\$ des droits de scolarité ainsi qu'à la baisse des ventes de biens et services de 4 M\$.

Dépenses

Les dépenses ont diminué de 22 M\$, passant de 1 485 M\$ en 2022-2023 à 1 463 M\$ en 2023-2024, une baisse de 1 %.

La variation des dépenses s'explique en grande partie par la diminution des charges liées à l'enseignement et à la formation de 43,6 M\$, la hausse des charges liées au soutien à l'enseignement et à la formation de 8 M\$, à la hausse de 6,8 M\$ des charges des activités administratives, à la baisse des charges liées aux activités relatives aux biens meubles et immeuble de 71 M\$ (dont 79 M\$ en lien avec les OMHS), à l' augmentation de 75,1 M\$ des activités connexes dont une provision de 43 M\$ relative au renouvellement de la convention collective 2023-2028 des enseignants et à 29 M\$ dû au versement de la rétro salariale du personnel professionnel et de soutien pour la période du 1er avril 2023 au 30 juin 2024 ainsi qu'une hause de 4,2 M\$ des avantages sociaux.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé a diminué à 59,5 M\$ en 2023-2024, comparativement à 78,1 M\$ en 2022-2023. Les résultats financiers de l'année 2023-2024 démontrent une continuité de la gestion rigoureuse des fonds publics par tous les titulaires de budget du Centre de services scolaire.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er juillet 2022, le Centre de services scolaire a adopté le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Ces obligations sont principalement relatives aux bâtiments comprenant des matériaux amiantés.

Les montants comptabilisés à titre de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations sont remis par le MEQ. Les montants sont déterminés avec des montants provenant du logiciel Gestion infrastructure éducation et éducation supérieure (GIESS) et d'un outil de calcul fourni par une firme externe.

Ainsi, au 30 juin 2024, le rapport de l'auditeur indépendant fait état d'une opinion avec réserve. La réserve résulte du fait que les auditeurs n'ont pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne les montants comptabilisés touchant les OMHS. A noter qu'au 30 juin 2023, l'auditeur avait aussi exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers, toujours en lien avec les OMHS.

Analyse des résultats liés à l'investissement

Projets d'investissements et de maintien d'actifs

Les dépenses d'investissement et de maintien d'actifs ont diminué de 4,1 M\$, passant de 336,4 M\$ en 2022-2023 à 332,3 M\$ en 2023-2024.

Ajout d'espace

Les dépenses associées à des projets d'ajout d'espace ont diminué de 24 M\$, passant de 107,9 M\$ en 2022-2023 à 83,9 M\$ en 2023-2024.

Au cours de l'année financière 2023-2024, nous avons livré trois projets d'ajout d'espace, soit l'école Irénée-Lussier, l'école Saint-Léon-de-Westmount Annexe et le réaménagement de l'immeuble pour l'école transitoire (avenue Prud'homme) – international de Montréal.

Maintien d'actifs

Les dépenses relatives au maintien d'actifs immobiliers, à la résorption du déficit de maintien, ainsi qu'au travaux de réfection et de transformation se sont élevés à plus de 229,9 M\$ en 2023-2024, comparativement à 197,5 M\$ en 2022-2023.

Technologies de l'information

Les investissements en technologies de l'information ont diminué de 4,6 M\$, passant de 16,8 M\$ en 2022-2023 à 12,2 M\$ en 2023-2024.



École Irénée-Lussier, livrée en 2023-2024



École Saint-Léon-de-Westmount, livrée en 2023-2024